

Le digital

Auteur : Fadilou Ndoye (politiste, LASPAD)

Relecteurs : Ayrton Aubry (politiste, LASPAD), Ibrahima Kane (politiste, LASPAD)

Date : octobre 2025

Résumé : Après les virages de la révolution industrielle, de la bulle internet, l'Afrique n'entend plus prospérer comme « périphérie » dans le village planétaire. À ce titre, la ressource numérique tend à être mobilisée dans le cadre des stratégies de développement. Pour un continent, en passe d'abriter la plus forte proportion démographique, l'outil digital vient à son heure. Des pans entiers passant de la santé, de l'industrie, de la sécurité, de l'agriculture intéressent ce domaine. Des États comme le Sénégal en sont à la pointe. Même si des écueils entravent les initiatives avancées. Entre fracture numérique, infrastructures inexistantes voire inadaptées, vulnérabilité sur la protection des données, guerre technologique des puissances, absence de coordination d'ensemble, absence de cadre juridique adéquat, les enjeux restent nombreux. Les perspectives se situent vers les bénéfices de l'économie numérique, la souveraineté numérique en gestation, la réduction de la fracture avec les États du Nord, et une appropriation africaine loin du triptyque États-Unis-Europe-Chine surtout dans l'intelligence artificielle.

Introduction :

Handicapée par des facteurs tirés de la détérioration des termes de l'échange, d'une appréciation souveraine des agences de notation peu favorable à l'accès au crédit et aux investissements, d'une intégration régionale qui subit des contrecoups, l'Afrique peut tirer profit du secteur du numérique. Irriguant plusieurs aspects de la vie quotidienne des populations africaines, ce secteur prend des atouts d'un palliatif face au retard de développement du continent. De la santé avec les consultations médicales, à l'enseignement avec les formations en distanciel, en passant par l'agriculture pour le rendement productif, au « *mobile-banking* », le digital a une potentialité de tempérence des inégalités sociales. Il participe à une démocratisation, à un renouveau du lien social dans des espaces reculés.

D'après les projections du FMI, le continent africain devrait à l'horizon 2050, enregistrer près de 2,5 milliards d'habitants, soit 25% de la population mondiale¹. Parmi ceux-ci, plus de la moitié devraient avoir moins de 25 ans². Cela suppose l'accès à des services publics de base, comme l'enregistrement des naissances, à une éducation, au marché du travail. Le terrain du commerce régional, continental et international reste encore largement peu profitable dans un contexte d'absence de diversification des produits à l'exportation. Les conditions d'accès au crédit demeurent pour une large part strictes tenant à des critères tels que ceux fondés sur le risque pays.

1 <https://www.imf.org/fr/Publications/fandd/issues/2023/09/PT-african-century>

2 <https://www.afd.fr/fr/actualites/en-2050-plus-de-la-moitie-de-la-population-africaine-aura-moins-de-25-ans>

Le continent africain est particulièrement réceptif aux outils technologiques. Le nombre de smartphones utilisés reste proportionnellement élevé, soit près de 600 millions avec une souscription aux abonnements mobiles de l'ordre de 495 millions de smartphones pour l'Afrique subsaharienne. Du côté, des usagers des réseaux sociaux, 35% des Africains sont présents sur les plateformes numériques, en 2024³.

Ce cadre reste ainsi propice à l'émergence d'outils novateurs. Dans le domaine des transactions financières, les exigences bancaires sont court-circuitées. Ce qui permet pour la seule région de l'Afrique de l'Ouest, des échanges chiffrés à 357 milliards de dollars en 2024⁴, et 48 milliards de FCFA, côté sénégalais. Le gouvernement sénégalais a décidé d'engager une taxe de 0,5% sur ces transferts d'argent, dans sa stratégie de mobilisation des ressources internes et d'émancipation des bailleurs internationaux. La télémédecine connaît aussi un essor positif avec une extension des maladies couvertes par la consultation à distance. Au Sénégal, 33 projets avaient été portés⁵. Dans le secteur agricole, même la distribution de semences expérimente le recours à la technologie. 50.000 producteurs locaux⁶ avaient pu bénéficier de semences dans le cadre d'un programme pilote du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Le digital s'inscrit au cœur des actions publiques. Le Sénégal a récemment avancé un nouveau référentiel sur le domaine intitulé « New deal technologique ». Du côté régional, la CEDEAO s'est engagée dans une transformation numérique d'envergure de l'Afrique de l'Ouest⁷, et au niveau continental, l'initiative est de la Commission de l'UA avec la « Stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique ».

Données probantes et analyse

Le numérique est un secteur qui recèle un fort potentiel. Aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes que la mobilisation des ressources pour le financement du développement reçoivent un début positif. Ce qui fait que suivant le schéma sénégalais, il est assigné une contribution de l'ordre de 10% au numérique dans le PIB dans le cadre de la stratégie numérique Sénégal 2016-2025⁸. Un tel objectif est même revu à la hausse dans le cadre du New deal technologique, pour ainsi passer à 15%⁹.

Depuis le début des années d'ajustement structurel (80-90), l'option des pouvoirs publics sénégalais a été, dans le cadre de la modernisation des services publics, de prioriser la digitalisation des services régaliens, notamment les blocs financier et sécuritaire de l'Etat¹⁰. C'est ainsi qu'un programme novateur tel que le système *Gaindé*, mis en place dans le courant des années 1990, est devenu assez performant avec un gain de procédures et de traçabilité¹¹. Un tel modèle a guidé des agences de

3 <https://fr.africanews.com/2024/12/24/lusage-des-reseaux-sociaux-en-afrique-en-2024/>

4 <https://www.findevgateway.org/fr/blog/2025/07/en-afrique-de-louest-le-mobile-money-na-pas-encore-atteint-son-plein-potentiel>

5 https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://documents1.worldbank.org/curated/en/099011825034528887/pdf/P175075-e3c16940-0758-4a9b-9cf4-472819dca330.pdf&ved=2ahUKEwiap9Th_o-QAxUMLPsD-HfpIFjsQFnoECCsQAQ&usq=AOvVaw1Meck0DqECEFIWds35-HjZ

6 <https://www.agenceecofin.com/actualites-numerique/0107-129659-le-senegal-teste-le-numerique-pour-la-distribution-des-intrants-agricoles-subventionnes>

7 <https://digitalmagazine.bf/2025/02/12/la-cedeao-accelere-la-transformation-numerique-en-afrique-de-louest-avec-le-projet-wardip>

8 <https://www.finances.gouv.sn/publication/strategie-senegal-numerique-2016-2025/>

9 <https://www.newdealtechnologique.sn/>

10 https://ceracle.com/wp-content/uploads/2024/10/Papier_La-digitalisation-des-services-publics-au-Senegal.pdf

11 https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.douanes.sn/ndn940/&ved=2ahUKEwiX4MW-Dj5CQAxWITKQEhuf3MrUQFnoECH8QAQ&usq=AOvVaw1Y0_7riLlR0fyuiffTcPQ-

promotion comme l'APIX, dans son attrait des investissements extérieurs. Une interface unique, raccourcie en termes de délai et principalement dématérialisée, est mise à la disposition des potentiels investisseurs au Sénégal.

Dans le même temps, la Stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique identifie des domaines prioritaires où le digital doit intervenir. Des « secteurs critiques de la transformation numérique » sont retenus avec l'éducation, l'industrie, la santé, le commerce surtout financier, l'agriculture, la gouvernance¹². Cela reste adossé à l'Agenda 2063 de l'UA ainsi qu'aux Objectifs de Développement Durable 2015-2030 des Nations-Unies. Les correctifs sont orientés vers le financement des infrastructures et une réduction drastique de la fracture numérique, avec un taux d'accès à internet de 48% pour l'Afrique¹³.

Options d'action à considérer

Le Sénégal a une vision africaine de ces diverses politiques et pourrait relever cette thématique au rang de priorité continentale, dans une démarche panafricaine. Son traitement éparpillé, limité aux sphères nationales de chaque État pourrait être dépassé. D'autant plus que la plupart des États africains en présence n'ont pas les moyens de la poursuite d'une telle politique. Une convergence de vues sur la question devrait être un préalable surtout dans un contexte international de guerre technologique.

Le modèle du *Gaindé*, en cours dans les douanes sénégalaises s'est déjà exportée au Kenya sous le nom de *Simba*, et pourrait faire cas d'école chez d'autres pays. La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) pourrait se voir appliquée un tel exemple. Un système de taxation commune, concertée peut aussi recevoir un début de réflexion. Pour des États, en quête de ressources pour le financement du développement, cette taxation pourrait porter sur les ressources du capital de géants du numérique. À défaut, le choix d'un système de Responsabilité Sociétale des Entreprises, plus approfondie pourrait leur être appliquée. Une telle mesure peut aider en une atténuation de la fracture numérique notamment s'agissant de l'accès aux infrastructures stratégiques et à la couverture des États.

Il reste que l'environnement juridique, très fragmenté, est un grand obstacle à la création d'un marché numérique continental et pose des problèmes de cybersécurité, de protection des données, et surtout d'accès transfrontalier aux services numériques sans régulation partagée.

Il n'est pas encore tard pour développer les potentiels du digital au Sénégal et sur le continent africain afin qu'ils contribuent à son développement économique, son intégration et à la réalisation de sa souveraineté numérique.

Positions recommandées pour le sommet de la CNUCED 2025

Mobiliser les financements internationaux notamment dans le cadre de la correction des déséquilibres tenant à la fracture numérique ainsi qu'à la réalisation des infrastructures. La question pourrait davantage être mise en exergue pour les besoins de financement du développement.

¹² https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-DTS_for_Africa_2020-2030_French.pdf&ved=2ahUKewj9HlkJCQAxVdUqQEHW_TD_4QFnoECDkQAQ&usg=AOvVaw1bAQePuGM1U6QW2bE3qBLC

¹³ <https://www.unesco.org/fr/articles/transformation-numerique-et-renforcement-des-capacites-en-afrique>

Amorcer un début de référentiel africain sur la question du numérique. L'Afrique, si elle part de manière disparate sur le sujet risque de ne pas être entendue. Une feuille de route, étalant des points de consensus pourrait être mise au point.

Le commerce des services touchant la future Zone de Libre-Échange Continentale (ZLECAF) nécessite aussi une approche particulière. Pour des pays essentiellement producteurs de matières premières, le domaine des services surtout financiers mérite une approche concertée.

Réfléchir à une harmonisation des stratégies digitales. Cela pourrait concerner la protection des données, des utilisateurs et permettre d'aller vers une uniformisation des règles.

Appuyer l'initiative PRIDA¹⁴, portée par l'Union africaine et l'Union européenne, qui vise l'harmonisation des réglementations et la promotion d'une gouvernance numérique cohérente sur le continent.

14 Initiative de politique et de régulation pour l'Afrique numérique.